



SOMMAIRE

- Page 1**
Mot du maire
- Page 2**
Conseil municipal et travaux
- Page 3**
Du côté de la solidarité
- Page 4**
Fond d'Initiatives citoyennes
- Page 5**
Sur les bancs de l'école
- Page 6**
Des talents Libre expression
- Page 7**
Côté nature
- Page 8**
Etat civil - vie des citoyens
- Suppléments**
Lettres PLUI
Accueil de l'été
Initiation code de la route

Nous contacter
mairie.st-martin-le-noeud@wanadoo.fr
Nous suivre :
<http://www.saint-martin-le-noeud.fr>

Pour être informé
en temps réel,
inscrivez vous à :
Alerte Citoyens
<https://saint-martin-le-noeud.alertecitoyens.com/>

Chères Martinodiennes, chers Martinodiens,

Deux ans déjà que vous avez élu la liste "Construisons l'avenir ensemble" pour agir et présider à l'avenir de notre commune, un village classé 4e pour la deuxième année par l'association «Le village où il faut bon vivre» dans la catégorie des communes de 500 à 2000 habitants de l'Oise.

Deux années marquées par une crise sanitaire sans précédent et, depuis le début de l'année, par un conflit aux portes de l'Europe qui impacte notre quotidien avec une inflation grandissante et une pénurie annoncée de matériaux. Les difficultés n'ont pas atteint la volonté d'agir qui anime l'équipe et l'ont conduite à inventer des pratiques nouvelles limitant les rencontres publiques. Je proposerai prochainement le lancement d'un sondage pour connaître vos attentes et recueillir vos suggestions et rester à votre écoute.

L'animation reprend peu à peu ses couleurs, les associations relancent leurs activités et recherchent des bénévoles, le comité des fêtes reprend du service.

Nos grands projets prennent forme, l'extension de l'école sera opérationnelle à la rentrée malgré les tensions en approvisionnement et grâce à une implication des élus dans la réalisation. Les nouveaux arrivants du projet de construction « derrière les jardins » sont attendus, il ne reste qu'un seul permis de construire à délivrer sur les 17 terrains libres de construction du départ. Les logements locatifs seront disponibles en juin et je veille scrupuleusement à leur attribution aux demandeurs prioritaires.

L'implantation de lieux de vie pour personnes âgées qu'elles soient en perte d'autonomie ou non et la construction d'un établissement d'Accueil du Jeune Enfant constituent un engagement majeur du mandat, la SA HLM du Beauvaisis d'une part et Ages et Vie d'autre part progressent dans leur procédure, le projet architectural de l'un est à l'approbation de l'architecte des Bâtiments de France, les sondages de terrain satisfaisant de l'autre vont permettre de finaliser les dossiers financiers respectifs.

Malgré les difficultés, le projet de réalisation d'un terrain synthétique mobilise les énergies. La création d'un syndicat à vocation unique était un préalable pour permettre un financement par la ville de Beauvais, la procédure a nécessité 18 mois de délai, 6 mois ont été nécessaire pour contourner les obstacles comptables. Notre espoir de financement réside dans la reconnaissance récente de site labélisé Centre de préparation JO 2024. Le temps passant la hausse des prix, le gel des procédures en période de réserve électorale et le rejet par l'Agence nationale du sport d'un financement complémentaire, j'ai sollicité le conseil municipal pour l'obtention d'un financement de 80 000 euros qui l'a accepté. L'opportunité d'une installation sportive moins coûteuse en entretien, éligible à plusieurs disciplines et l'intérêt du club local pour développer les activités ouvertes aux jeunes et moins jeunes de la commune constituent un atout non négligeable pour la commune.

Je profite de cet éditorial pour exprimer aux électeurs de la commune, mon respect et ma fierté pour leur participation à ce premier tour de l'élection présidentielle, à savoir près de 80 % des électeurs ont exprimé leur vote le 10 avril dernier.

Toujours à votre écoute, je reste engagé et mobilisé pour assurer le bien vivre ensemble dans notre commune et développer les projets qui nous rassemblent.

Jean Marie DURIEZ

LES ECHOS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

à retrouver dans les lettres d'information PLUI mars et avril 2022 jointes au bulletin

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE ADOPTE LES POINTS SUIVANTS

Séances du 4 février et du 29 mars 2022

- Le renouvellement annuel de la défiscalisation de la contribution au titre de la compétence incendie,
- La demande de subvention au Conseil départemental pour la requalification du chemin des Osiers, travaux estimés à 87 000 € TTC
- La demande de subvention au Conseil départemental et du fond de concours communautaire voirie pour la réfection de la route de St Légers travaux estimés à 107 977,63 € TTC
- La souscription au dispositif Pass Avenir citoyen, 300 € sont attribués, par le Conseil départemental, aux jeunes de 18 à 21 ans en contrepartie d'une action citoyenne de 35 heures au service de la collectivité ou d'une association pour acquérir les équipements nécessaires à la poursuite de leurs études. [À retrouver sur Oise.fr](http://Oise.fr)
- Le transfert de compétence en matière d'Education Artistique et Culturelle EAC et l'éligibilité des écoles et accueils de loisirs des communes de la CAB au Contrat Local d'Education Artistique CLEA
- La proposition de l'ADICO d'accompagner la commune et d'assurer le rôle de délégué dans le cadre la protection des données, conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Le mandat donné au Centre de gestion (CDG60) pour lancer deux appels publics à concurrence visant à conclure une convention de participation et un contrat collectif d'assurance en matière de prévoyance dans un premier temps et pour le risque santé dans un deuxième temps, afin de se mettre en conformité avec l'obligation faite aux communes de garantir une protection sociale complémentaire à leurs agents à l'horizon 1er janvier 2026
- La participation au budget du Syndicat intercommunal au vocation unique SIVU entre la ville de Beauvais et Saint Martin le Noeud pour la réalisation et la gestion d'un terrain synthétique au stade de la commune pour un montant de 80 000 €.
- La souscription à hauteur de 10 000 € à la Fondation du Patrimoine pour la rénovation de l'église St Martin de Aux Marais.
- L'organisation d'un intervillage entre les communes de Saint Martin le Noeud, Aux Marais, Goincourt et Saint Léger en Bray le 10 septembre 2022.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux de la Grande rue, seront réalisés par SE60 en 2023 et 2024 à hauteur de 377 115 € pour la première tranche (rue de la mairie au n°24) et 161 915 € pour la seconde (n°24 à sortie de la commune), avec un reste à charge pour la commune de 150 041 € et de 61 853 €, déduction faite des financements sollicités. Les dépenses seront affectées au budget 2023 et 2024.
- La rénovation partielle de la toiture de la salle des fêtes pour 4 252 €, dont 3 189 € à charge pour la commune
- L'installation d'un portail automatisé au local technique de la commune pour 6 597,20 € dont 4 947,90 € à charge pour la commune
- L'acquisition d'un chargeur frontal pour le tracteur pour faciliter les divers travaux et interventions dont l'enlèvement des dépôts sauvages, un reste à charge pour la commune 6 697,50 sur un achat de 8 930 €
- Le compte administratif et affecte l'excédent de fonctionnement à hauteur de 234 703,37 € à la section d'investissement et reporte 68 878,15 à la section de fonctionnement du budget 2022
- Le quitus au trésorier du service de gestion comptable de Beauvais pour le compte de gestion 2021
- Le maintien des taux d'imposition pour le foncier bâti à 50,34 % et le foncier non bâti à 38,04 %
- Le budget 2022 proposé par le maire arrêté à la somme de 1 755 526 € soit 825 362 € en section de fonctionnement et 930 164 € en section d'investissement, 15 500 € ont été prélevé sur les recettes de fonctionnement pour financer des dépenses d'investissement.

Tous les détails à retrouver en affichage et sur le site de la commune



DES TRAVAUX DANS NOTRE COMMUNE, DES AVANCEES POUR NOS PROJETS

- Verger conservatoire : la prairie clôturée accueille les premiers moutons, quelques années de bonne gestion arboricole permettront les premières récoltes au profit des habitants.
- Bâtiment public : pose d'un projecteur dans la salle du conseil municipal,
- Les pompes thermiques et groupes électrogènes sont acquises et seront à disposition des habitants en cas de besoins.
- Les travaux de l'extension de l'école se poursuivent, le bâtiment est désormais hors d'eau et hors d'air, l'isolation, les travaux d'électricité et la dalle s'achèvent, un jardinet est en préparation.
- Sécurité aux entrées de village : les travaux de sécurisation de la voirie sur le rond-point de la grande rue en provenance de Vaux et sur la départementale en provenance de Aux Marais, sont terminés. Reste des panneaux d'entrée de village côté Aux Marais à installer.
- Le projet de constructions de logements pour personnes âgées autonomes et d'une structure « petite enfance », mutualisé avec les HLM du Beauvaisis a fait l'objet du contrôle de l'architecte des bâtiments de France, le projet financier est en préparation et sera présenté par l'opérateur.
- Le terrain destiné à la construction de la résidence pour personnes âgées en pertes d'autonomie portée par la société « Ages et Vie » a fait l'objet de sondages du sol, les résultats vont permettre de finaliser le dossier financier.

DU CÔTÉ DE LA SOLIDARITE

LES AIDES EN DIRECTION DES JEUNES

Quatre aides financières sont proposées par le Conseil Départemental pour soutenir leurs projets : passer le permis de conduire, s'équiper pour étudier, se former au BAFA et faire du sport.

La commune a accueilli un passpermis, en donnant 70 heures de son temps, un jeune finance à hauteur de 600 € son permis de conduire. S'agissant du passavenir et du passbafa, c'est 35 heures et 300 € en contrepartie. Une bonne occasion de contribuer à une activité de service public ou associative et de se donner des moyens. En ce qui concerne le passsport, l'engagement c'est respecter les valeurs citoyennes du sport dans la pratique sportive.

C'EST LE MOMENT DE T'INSCRIRE !



En savoir plus sur OISE.FR ou [PASSPERMIS 03 44 06 63 90](tel:0344066390) [PASSAVENIR 03 44 10 70 37](tel:0344107037) [PASSBAFA 03 44 10 70 14](tel:0344107014)

UN SOUTIEN AUX PROJETS DES MARTINODIEN-NES

Notre conseil municipal a adopté la création d'un fond d'initiatives citoyennes, une aide pour tous, particulier, association, groupement qui en fait la demande pour lancer un projet d'intérêt général ou d'utilité publique. C'est à la fois une aide financière qui peut aller jusqu'à 1000 euros pour chaque catégorie et un soutien à la définition, la conception voire la réalisation d'un projet. La procédure est présentée dans ce bulletin, le bulletin d'inscription est disponible sur le site de la commune.



LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES CEJ – UN DISPOSITIF NATIONAL

Le contrat s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans et jusqu'à 29 ans pour les personnes en situation de handicap qui sont durablement sans emploi, ni formation. Il s'agit d'aider le jeune à trouver un chemin vers l'emploi dans le cadre d'un plan 1 jeune-1 solution. L'allocation peut aller jusqu'à 500 € par mois. Pôle emploi et les missions locales travaillent à conduire cet accompagnement intensif en combinant l'aide à la recherche d'emploi, les immersions en entreprises, les formations et un suivi par un référent unique.

DEVELOPPER DE L'ENTRAIDE, MIEUX CONNAITRE L'ACTIVITE OU LA SPECIALITE OU LA CONNAISSANCE INSOLITE DES MARTINODIEN-NES

Trouver une perle rare, un mouton à cinq pattes, un outil rare, un savoir-faire inconnu, qui n'a pas rêvé de trouver une pépite auprès de son domicile. L'entraide est le premier pas vers la solidarité, la proximité le second vers le partage.

Vous exercez une activité professionnelle particulière ou avez une compétence utile à faciliter l'accès aux procédures (démarches administratives, dépannage informatique, couture, petits travaux...) qui pourrait servir aux habitants de la commune, vous aimeriez partager votre savoir-faire. Alors n'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie. Nous constituerons un répertoire des contacts utiles.

ENFANTS, PARENTS, HABITANTS, ASSOCIATIONS ... DE SAINT-MARTIN-LE-NOEUD



VOUS AVEZ UNE IDÉE, UN PROJET... MAIS VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT VOUS Y PRENDRE, VOUS AVEZ BESOIN D'AIDE D'ADULTES, ÊTRE ACCOMPAGNÉ OU D'UN COUP DE POUCE FINANCIER POUR VOUS LANCER! ?

LE CONSEIL MUNICIPAL MET EN PLACE À PARTIR DE 2022 LE PREMIER FOND D'INITIATIVES CITOYENNES (F.I.C.)

ANNUELLEMENT, CE SONT 3 DOTATIONS DE 1 000 € TTC (*) CHACUNE QUI SERONT DISPONIBLES POUR AMORCER, SOUTENIR OU AIDER À FINALISER JUSQU'À 3 PROJETS COMMUNAUX D'INTÉRÊT GÉNÉRAL, D'UTILITÉ PUBLIQUE

(*) CELA REPRÉSENTE MOINS DE 1% DU BUDGET COMMUNAL ANNUEL

Catégorie Ecole/élèves



Jusqu'à 1000 € TTC/an

Catégorie Association, club



Jusqu'à 1000 € TTC/an

Catégorie individu/groupe individus



Jusqu'à 1000 € TTC/an

UNE DOTATION PAR AN SERA PRÉFÉRENTIELLEMENT DIRIGÉE VERS CHACUNE DES 3 CATÉGORIES CIBLÉES, APRÈS DÉPÔT PUIS ÉTUDE DE FAISABILITÉ ET D'INTÉRÊT DE CHAQUE PROJET PAR UN JURY COMMUNAL DÉDIÉ

COMMENT PARTICIPER ??

- JE RETIRE MON DOSSIER À LA MAIRIE, SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE
- JE RESPECTE LE CALENDRIER DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT ...



UN TEMPS POUR L'ECOLE, UN TEMPS POUR LES VACANCES, LE TEMPS DE GRANDIR



Les travaux d'extension de notre école communale avancent, les locaux seront mis à disposition pour la rentrée de septembre 2022. A l'occasion de la fête de l'école prévue le **18 juin**, les familles pourront apprécier la partie qui sera alors destinée au plus petits ; un espace permettant l'évolution en classe et l'accès en direct sur le dortoir et sur la cour, l'ensemble équipé de sanitaires adaptés. L'occasion de voir également que Matisse a des adeptes très prometteurs.



Dès le **26 avril**, l'accueil de la mairie recevra les familles pour la **première inscription** de leur enfant, l'école est obligatoire dans l'année des 3 ans de l'enfant, ce sont donc de nouvelles petites sections qui viendront découvrir l'univers scolaire. Les familles nouvellement installées procéderont également à cette démarche. Lors de leur visite, l'agent de la mairie leur remettra l'imprimé de pré-inscription qui permettra de finaliser la démarche auprès de la directrice de l'école, sur rendez-vous la semaine du 30 mai au 3 juin. [Contact école 03 44 02 01 77](tel:0344020177)

L'ASSOCIATION PARENTS ENFANTS (LANCE UN APPEL AUX FAMILLES



L'APE prépare sa fête de printemps qui se déroulera le **14 mai prochain**. Erika la présidente quittera ses fonctions d'ici la fin d'année scolaire ainsi que certains membres du bureau, l'association devra donc se doter d'une nouvelle équipe pour poursuivre son engagement. L'équipe lance un appel aux parents pour venir rejoindre leur rang. Le bénévolat est en rupture de candidature, force est de constater qu'en l'absence de bonnes volontés, les activités et actions tant prisées par les enfants ne pourront plus être mises en place, la rentrée prochaine. Parents ! Votre engagement est nécessaire, l'APE est un soutien à l'école, elle propose de nombreuses animations hors temps scolaire et contribue sur ses fonds aux projets de l'école, notamment lors de départ en classe découverte. Un rendez-vous est prévu le 4 mai pour finaliser la fête et envisager l'avenir. [Contact Erika 06 25 77 37 20](tel:0625773720)

UN ACCUEIL DE LOISIRS CET ETE AVEC LA CANOPEE



C'est les vacances à l'Accueil Collectif de Mineurs

celui du centre social rural d'Auneuil et sont à retourner pour le 20 juin. L'occasion est donnée de se retrouver pour devenir des petits archéologues et tout connaître sur le camping.

Les vacances d'été approchent, l'heure d'échafauder un programme pour vos enfants. La commune d'Aux Marais se joint à nouveau à la commune de Saint Martin le Noeud pour organiser avec La Canopée, un accueil de loisirs du 11 au 29 juillet à Saint Martin le Noeud, du 1er au 19 août à Aux Marais. Les dossiers d'inscription sont disponibles en mairie, sur le site de la commune, ou

LES MARTINODIENS ONT DU TALENT – Vous avez dit débosseleur ?

Monsieur HANG Sovanna – Débosseleur sans peinture vous révèle le secret de son activité/

Le débosselage sans peinture consiste à redresser les surfaces déformées d'un véhicule lorsque la peinture est toujours intacte sans éclat, et que la taille de l'impact le permet. Il permet de redresser tous les impacts du quotidien ; coups de portière, grêle, autres, et s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels dans les cas suivants : avant la vente d'un véhicule, à la restitution d'une location ou tout simplement pour entretenir la carrosserie de votre véhicule contact M Hang 06 22 61 42 75



ANCIENS COMBATTANTS CECI VOUS CONCERNE

Nous vous faisons part de la dissolution de l'association de Saint Martin le Noeud, pour autant les anciens combattants ont un interlocuteur représenté par l'association de Aux Marais qui les invite à rejoindre les adhérents. Elle fait part aux intéressés des conditions d'obtention de la carte d'AC : avoir appartenu à une unité combattante pendant au moins 90 jours ; Algérie ou dans l'un des 33 territoires et 45 opérations des OPEX. Les blessés de guerre ou titulaires de citation avec croix sont bénéficiaires de plein droit. Les intéressés peuvent contacter l'association qui se chargera d'accompagner la démarche, prévoir le livret militaire, une photocopie de la carte nationale d'identité et une photo d'identité. Des avantages en découlent en matière de retraite professionnelle, de divers tarifs voire d'avantages fiscaux. [Contact Daniel Mantion 06 40 59 88 35 daniel.mansion60@orange.fr](mailto:daniel.mansion60@orange.fr)

Retrouvez les membres de l'association pour un prochaine devoir de mémoire le 8 mai prochain.

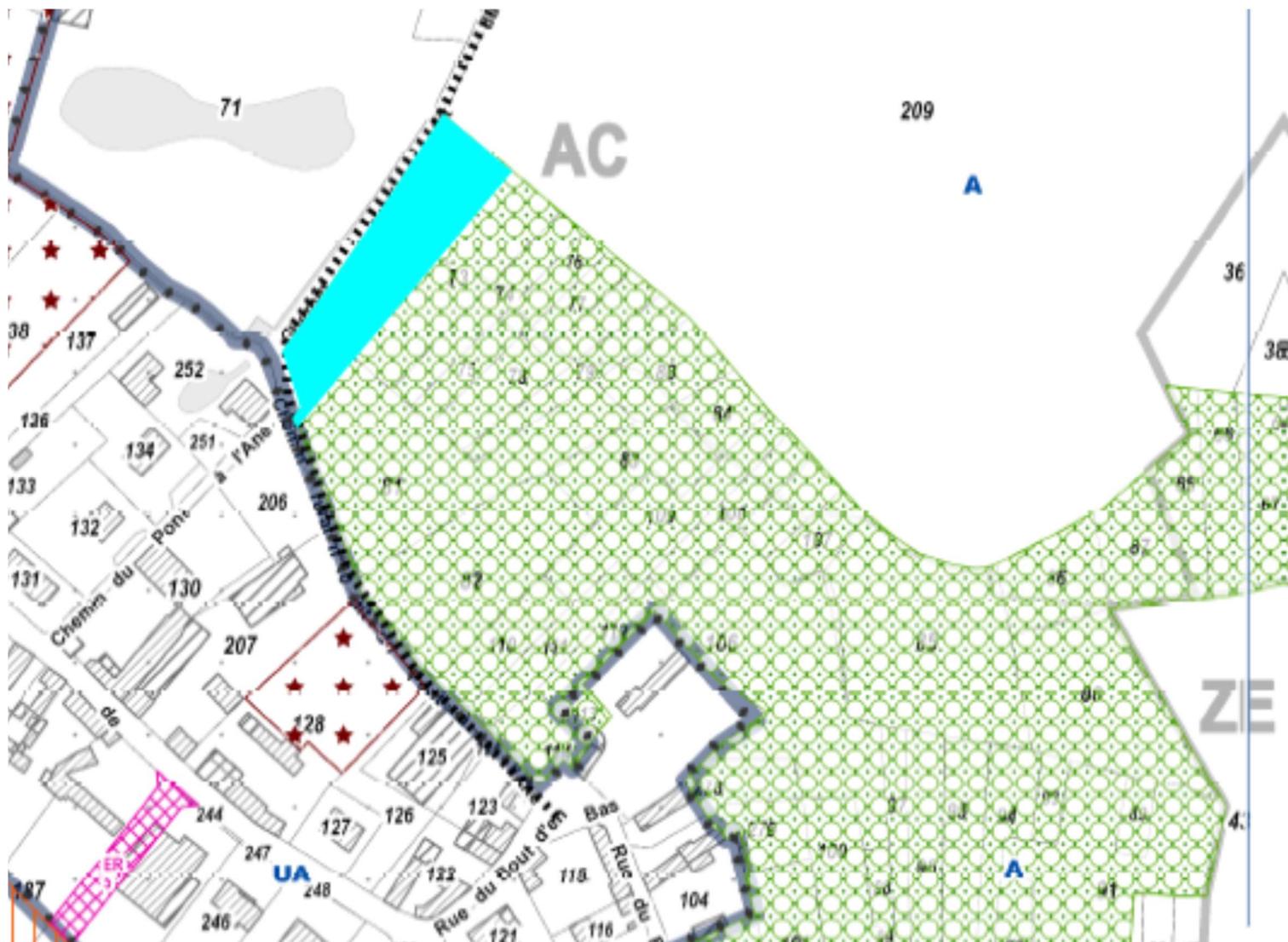
DROIT D'EXPRESSION – liste « Saint Martin, ce lien qui nous unit »

Avril 2022, mois post budget sur lequel nous relevons encore une fois que certaines dépenses seront faites sans aucun diagnostic des besoins malgré nos demandes. Notamment la construction d'une MAM et une dépense de 80.000 euros pour le terrain synthétique malgré les promesses multiples de notre Maire pour une participation de la commune à 0 euro. (Sur cette dernière sans débat et aucune concertation avec les élus lors de la commission budgétaire). Nous demandons plus de transparence et une réunion publique sur les futurs investissements afin de les prioriser. Il est vraiment regrettable qu'il n'y ait aucun plan pluriannuel d'investissement sur la durée du mandat. Réjouissons-nous plutôt de la création d'un Fond d'Initiatives Citoyennes pour lequel le conseil municipal nous donna son aval et qui pour la première fois, votre avis, vos idées seront prises en compte !! Alors, enfants, groupes et associations, à très vite pour vous accompagner dans vos projets et vous y aider.

Nathalie Ancelin, Philippe Hennequin, David Grandgirard

L'ECHO DE NOTRE CAMPAGNE

En complément de la promenade qui vous est proposée dans nos feuillets, retrouvez la localisation du bois (repéré en bleu) acquis par la commune.



ETAT CIVIL ET VIE COMMUNALE

Bienvenue à :

Aaron DUCAMPS né le 22 février, le premier bébé de l'année.

Et à

Rachel SAAVEDRA née le 23 mars.



Félicitations à Marie Claire COLNEE

Et Jérôme DIEULAFAIT

qui ont échangé leur consentement le 26 mars.

Une cinquantaine de lapins ont envahi la boulangerie de



Virginie et Yann nos boulangers. Une Miss St Martin le Noeud y est repérée. Les enfants de la commune, artistes et imaginatifs ont participé à la décoration de Pâques et ont été récompensés par un sachet de chocolats.



On a à nouveau, dansé, chanté à Saint Martin le Noeud

Annulé en 2021, reporté cette année, Le repas communal a finalement été organisé par la municipalité le 6 mars, une centaine de personnes ont apprécié la convivialité retrouvée. Et le son des ballades irlandaises a retenti ce 19 mars pour la Saint Patrick. Les convives n'ont pas boudé le plaisir de chanter, danser et se régaler ensemble.



La première Puce des couturières a remporté un joli succès pour cette édition, qui, au dire des organisatrices, ne sera pas la dernière. Avis aux amateurs et amatrices.

DANS VOS AGENDAS

1er mai 22 – LSSM et Les Godillots de Vilabon organisent une marche suivie d'un pique-nique

14 mai

LSSM vous donne rendez-vous à 9 h pour l'entretien du matériel, au sous-sol de la mairie, en vue du marché de Noël

L'APE célèbre le printemps dans le parc du SATO

La mairie propose une initiation au code de la route et un parcours trottinette pour les jeunes.

21 mai LSSM organise une journée pêche



3 juin Carmen au Théâtre du Beauvaisis, des places en mairie

12 et 19 juin 2022 - Elections législatives

8 juillet – Village estival place de la mairie

10 septembre - Inter village

*Saint Martin le Noeud vous donnent rendez-vous nombreux le **8 mai** pour la traditionnelle cérémonie commune avec Aux Marais, pour célébrer la fin de la seconde guerre mondiale.*

